

Les 1ères assises régionales de la biodiversité

16 octobre 2018 / Centre des Congrès Pierre-Baudis /
Esplanade Compens Caffarelli / Toulouse

[Le discours de Madame la Présidente de la région Occitanie Carole Delga](#) attention 121 Mo



Photo courtoisie L'Occitanie au Quotidien

Nous étions présent, Madame Carole Delga, nous avons besoin de votre aide, votre discours était prémonitoire. Depuis cette date, après les terribles inondations de Trèbes, vous mettiez l'accent sur les conséquences de l'artificialisation des sols comme une des causes des épisodes cévenols, ils se sont succédés chaque années, avec les canicules, les sécheresses, le gel et maintenant une pandémie.

Il est urgent d'agir

Les facteurs de dégradation sont connus : l'artificialisation des sols, la pollution chronique (ponctuelle ou diffuse) mais surtout la destruction, le morcellement ou la simplification des milieux naturels généralisent la destruction d'écosystèmes par perte de fonctionnalité écologique.

Les changements climatiques devraient également avoir un impact sur la répartition des espèces et donc sur la modification de la biodiversité locale. Ce phénomène pourra notamment favoriser le développement d'espèces invasives à forte capacité de colonisation et modérer fortement les populations d'espèces présentes actuellement. Cet aspect, mal connu à ce jour, devra néanmoins être intégré à l'ensemble des futures mesures de gestion au fur et à mesure de l'acquisition des données scientifiques sur ce sujet.

Quelles politiques publiques pour faire face à ce constat ?

Pourquoi ne pas faire rentrer le Jardin d'Aristée dans le cadre de la Stratégie nationale pour la Biodiversité ?

Cet arborétum, de part son nom, ce jardin est un symbole.

Depuis l'Antiquité, la romanité a rayonné dans toute la Méditerranée, en Occitanie.

On ne touche pas à un mythe et encore moins à Aristée, fils Apollon et de la nymphe Cyrène, Aristée aurait apprivoisé les abeilles.

Ne doit-il pas être considéré comme le dieu des jardiniers et de la biodiversité ?

C'est un appel au secours de l'arborétum d'Aristée.

La protection de la biodiversité ne doit-elle pas être notre priorité ?

Non à la destruction d'un arboretum riche de plus de 400 espèces d'arbres et de 200 plantes vivaces. Ce jardin est un projet de recherche sur la génétique végétale du pommier et du mûrier. Un jardin sans eau ni pesticide. Une arche de Noé. La valeur du travail singulier réalisé par Jean Fosset est inestimable. La Mairie de Saint-Christol-lez-Alès doit faire valoir son droit de préemption.

Il faut sauver l'arborétum de Jean Fosset.

La biodiversité est essentielle à la survie de l'humanité...

Il doit y avoir une solution, il faut trouver une solution, faisons preuve d'imagination,.

Il faut venir en aide à Monsieur le maire de Saint-Christol-lez-Ales, une solution doit être trouvée.

3 pièces jointes :

1 / La publicité foncière des 4 parcelles. Les héritiers avec la mairie citent les tentatives de vente à un promoteur immobilier.

2 / Obligation Réelle Environnementale - A-t-on étudié la possibilité de mettre en place une ORE (Obligation Réelle Environnementale) devant notaire sur cet- arboretum ?

3/ Le courrier adressé à Madame Carole Delga en format Word avec photo et le discours du 16 octobre 2018

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération

Jacques Rutten
Président

Association Causses-Cévennes d'action citoyenne

Avenue du Devois, Le Devois, Saint Sauveur Camprieu, 30750, tel 0467826111.

Site internet : <http://www.accac.eu>, Email: adhca@live.fr

Commentaires sur la pétition

A Monsieur Jean-Charles Bénézet, maire de Saint-Christol-lez-Alès ; Monsieur Max Roustan, Maire d'Alès ; Madame Carole Delga ; Madame Françoise Laurent-Perigot ; Madame Geneviève Blanc, Conseillère départementale. ...

C'est au Conseil municipal de prendre la décision prendre la bonne décision de préempter.

Jo VAREA / **C'est dommage de sacrifier aux promoteurs ce jardin remarquable que Jean a mis des années à constituer. Mais les héritiers voient surtout l'aspect financier. Vu les sommes en question pour le soustraire à l'appétit des protagonistes, seules les collectivités réunies peuvent le sauver."**

"

Chantal LOMBET / Il faut mobiliser tous les grands défenseurs de la nature et de la biodiversité. Gilles Clément par exemple connaît bien le jardin qu'il avait qualifié de "jardin en mouvement" pour le plus grand bonheur de Jean Fosset....

"

Xavier GALLETTO / Comme le colibri, je pose ma signature.

Patric LAPIERRE / Nous avons besoin d'espaces verts proches de nos lieux d'habitation, réservoirs de biodiversité, espaces d'apprentissage, d'observations, de respect de la nature pour nos enfants."

Paul COUTOM / pour protéger la biodiversité

Alain GÉRARD / Je suis du côté des arbres et des animaux. Arrêtons l'urbanisation à tout va. On en paye le prix chaque année (réchauffement climatique, virus animaux qui passent chez l'homme ...). Quand comprendrons qu'à négliger la biodiversité, nous creusons notre tombe."

Béatrice Bernard CHANSON / Il faut sauvegarder ce patrimoine il ne doit pas disparaître sous le béton. Il est Essentiel!"

Marie-Laure OMS / La convention citoyenne a demandé l'arrêt de l'artificialisation des sols. On en est loin"

Claude LEGUEN / Aux côtés de Jean Fosset militant aussi dans une association de St-Christol lez Alès pour une planète propre de transition écologique, alternance aux pesticides, apprécierait que son jardin d'exception soit préservé pour éduquer les futures générations aux enjeux environnementaux de préservation de la nature."

Jean-Louis DOUILLET / Président de l'Association des Parcs et Jardins du Languedoc Roussillon. Ce jardin faisait partie de nos membres et nous souhaitons vivement sa conservation. Une visite récente dans cette région d'Alès montre un dynamisme très positif en faveur de la biodiversité qu'il faut soutenir par le maintien de ce lieu."

Béatrice LADRANGE / Oui, il faut absolument ne pas construire sur ces terrains qui sont une richesse écologique. Le droit de préemption de la commune doit s'accompagner d'une révision du classement de ces parcelles pour les faire passer de la zone U (urbanisable, donc constructible) à un zonage N (zone naturelle, à protéger). Sinon la municipalité, après avoir préempté, peut avoir elle-même des projets immobiliers sur ce site."

Aline MAZOYER / C'est vraiment incroyable cette manie de tout saccager et on peut dire qu'à Alès et ses alentours, c'est même devenu une spécialité ! Au lieu de tout détruire, conservez donc ce merveilleux arboretum et faites-en un jardin pour le plaisir de tous."

Isabelle MESTEPEC / La biodiversité est essentielle à la survie de l'humanité...

Patricia VALADE / Par respect pour le travail fait et pour la sauvegarde des espaces arborés

Edwige Delvaux / Je ne connais pas votre ville Saint-Christol-lez-Alès et car la vie ne m'y a pas encore menée, et le Jardin d'Aristée. Mais je suis entièrement d'accord avec votre propos : "La protection de la biodiversité est une priorité. Il faut arrêter de pousser plus loin la destruction des milieux naturels." En espérant que cela vous aidera à protéger votre Arboretum"

Catherine Camps / Un petit bijou de biodiversité réalisé durant des années grâce au courage et à la ténacité d'un homme. Offrons-lui les honneurs et faisons connaître son œuvre plutôt que de la détruire."

Marie-Hélène / Pour les générations à venir